Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

REPRESENTATION PERMANENTE DE LA FRANCE
AUPRES DE L'O.S.C.E
Schwarzenbergplatz 16
1010 Vienne

Déclaration de la Représentation permanente de la France en réponse à la Russie, relative à l'"anniversaire des accords de Munich de 1938", prononcée par le Représentant permanent adjoint de la France auprès de l'OSCE, Alexandre Vulic

Droit de réponse national à la déclaration russe sur Munich 1938

Monsieur le président, ma délégation souhaite, sur instructions de ses autorités, réagir à la déclaration prononcé à l'instant par la délégation russe.

Tout d'abord, nous souhaitons soulever un point d'ordre : la rubrique des points d'actualité permet à ce Conseil d'aborder des questions politiques intéressant de manière immédiate la sécurité en Europe afin de favoriser le dialogue, non d'exploiter à des fins politiques des sujets du passé qui appartiennent aux historiens. Il y va aussi de la crédibilité de notre organisation.

Monsieur le président, les causes de la deuxième guerre mondiale sont multiples et complexes. Outre les accords de Munich, que l'historiographie soviétique a nommé pour des raisons politiques transparentes le « complot de Munich » que vient encore de mentionner la déclaration russe, les étapes ayant conduit au conflit incluent le pacte soviéto-nazi de 1939 et ses conséquences, dont l'occupation de la France.

Monsieur le président, nombreuses sont les questions qui se posent encore aux historiens sur les calculs et les motivations de l'URSS à la veille de la deuxième guerre mondiale. Elles nous rappellent combien il demeure indispensable, pour l'indivisibilité de la sécurité de l'espace OSCE, que tous les Etats participants renoncent à la manipulation du passé à des fins politiques. Plutôt que de ressasser l'histoire dont nous n'épuiserons pas aujourd'hui la complexité, il faut la dépasser : le projet européen présente à cet égard un exemple remarquable. Il est en revanche regrettable de constater chaque jour combien la Russie se fait le soutien indispensable de mouvements politiques extrémistes, en Europe et au-delà.

Monsieur le Président, je voudrais terminer par un message d'avertissement très clair à nos collègues russes : les insinuations contenues dans leur déclaration quant à une association présente de la France avec la glorification du nazisme ou des mouvements extrémistes sont outrancières et inacceptables. Le maintien de telles déclarations ne sera pas sans conséquences sérieuses sur nos relations bilatérales. Nous invitons nos collègues russes à retirer ces propos./.